

**Compte-rendu de la réunion  
publique et de l'Assemblée  
générale de l'Association**

**du 29 avril 2014**

L'Assemblée Générale s'est tenue en présence de plusieurs membres du conseil municipal qui vient d'être élu. Une exposition de cartes postales du centre ville de Vaucresson datant du siècle dernier organisée à l'initiative de Michel GUILLAUME a rencontré un franc succès.

**I – REUNION PUBLIQUE**

Présentation de l'agenda par Daniel ROMAN - Président de l'Association.

Rappel des objectifs de l'association et de ses règles de fonctionnement.

Le bureau actuel de l'Association cherche de manière critique et constructive à être une force de propositions pour moderniser le centre ville en :

° Développant l'offre des commerçants de proximité (Qualité et diversité) tant pour les boutiques que les commerçants du marché. Cela passe en particulier par des conditions de stationnement (~ 50 places) et de parking (~ 100 places) et de circulation moderne et réaliste.

° Favorisant une construction de logements en centre ville d'une manière raisonnée pour favoriser la mixité sociale et générationnelle.

° Préservant le cadre de vie propre à Vaucresson (Esprit village, convivialité, espaces verts, mode de vie simple et pratique). La commune doit construire ~ 25 logements sociaux / an sous peine de fortes pénalités. Mme C BLOCH Maire adjointe intervient pour préciser que cette contrainte est passée à présent à 158 logements par tranche de 3 ans....

Le ou les nouveaux projets en centre ville vont demander au minimum 2 ans avant d'aboutir à de nouveaux projets. Quelles sont les suggestions que peut faire l'association pour améliorer la situation pendant ces 2 ans en centre ville qui est loin d'être satisfaisante ?

## **Les attentes à court terme:**

### **La place JS Legagneur :**

- ° Si cette place comme probable n'est pas rénovée rapidement, un minimum d'aménagements semble nécessaire :
- ° En plein centre ville la chaussée est encore, malgré quelques améliorations récentes truffées de flaques d'eau en cas de pluie importante. Cela nécessite au moins un minimum d'entretien.
- ° Des plantations ou des bacs de plantation plus conséquents doivent permettre d'aménager les perspectives pour éviter une vision de macadam sur près de 150 places de parking et 3 000 m<sup>2</sup> en plein centre ville.
- ° Il peut être envisagé d'améliorer les conditions de circulation et de stationnement en aménageant 2 voies de stationnement en épis pour mieux utiliser l'espace disponible.

Une discussion ouverte s'est engagée sur ce sujet. Mr Paul, Mme Mattei, Mme Garon sont intervenus pour proposer des modifications pouvant rendre la circulation et le stationnement plus facile tout en préservant la sécurité et les nuisances sonores dues à la pose éventuelle de ralentisseurs.

- ° La place réservée aux camions de livraison doit être respectée :

- Par les usagers sous peine d'amende.
- Par les camions de livraison qui si ils ne stationnent pas sur la place qui est réservée, bloquent la circulation.

### **Le marché sous sa forme actuelle:**

Les parties prenantes (commerçants forains, riverains, visiteurs n'habitant pas sur la commune) s'accordent à dire que le marché actuellement fonctionne mieux que par le passé. Il est plus fréquenté et plus accessible.

Des améliorations notables et appréciables ont été apportées (éclairage de nuit, aire de stockage,...).

Les allées restent étroites surtout quand les commerçants ne respectent pas les allées en augmentant la taille de leurs étals.

Le point le plus préoccupant pour les riverains reste les conditions de démontage et de nettoyage du marché le dimanche à partir de 14h.

Les travaux de nettoyage se terminent au plus tôt, le plus souvent entre 17h et 18h et le nettoyage se limite à la zone centrale couverte par le marché.

La diversité des intervenants sans aucune présence de supervision sur le terrain pour optimiser les travaux donne des résultats non satisfaisants. Surtout en

période (fréquente) de fort vent, papiers en plastique et débris divers se répandent en centre ville. (En fonction des vents dominants vers la place de la gare, le square de la Montgolfière ou vers le cinéma).

Ce problème est posé depuis maintenant plus de 3 ans.

L'association demande de manière formelle une réunion transversale avec les parties prenantes concernées (commerçants, associations concernées, sociétés devant intervenir..) pour clarifier les objectifs de ce nettoyage du dimanche après midi à savoir :

- ° Un nettoyage qui se termine au plus tard vers 16h30 / 17h.
- ° Une zone de nettoyage qui couvre clairement le triangle Place de la gare, square de la Montgolfière, Boulevard de la République jusqu'à hauteur du cinéma.

### **Stationnement:**

La situation semble désormais propice à interdire le stationnement sur la bande centrale du boulevard de la république, le nombre de places de stationnement étant suffisant. La bande centrale présente en effet des risques en terme de sécurité.

### **Sécurité :**

La pose de caméras de surveillance place de la gare est opérationnelle et donne déjà selon la police des résultats.

Le commissariat de Saint Cloud recommande :

- ° D'être très vigilant dans l'utilisation de la carte bleue (distributeur et grande surface).
- ° De signaler très rapidement au Commissariat de Saint Cloud tout comportement suspect (relever le N° de plaque d'immatriculation de voiture, savoir décrire les personnes),
- ° Le commissariat fait par la suite des rondes et des investigations spécifiques.

### **Le moyen terme:**

Les 2 prochaines années doivent être utilisées pour conduire une réflexion élargie sur l'avenir du centre ville dans de meilleures conditions que par le passé. Les associations de quartier et la société civile de manière plus générale ne doivent pas seulement être informées des projets en cours mais consultés avant décision. La municipalité se doit au minimum de consulter et d'interviewer les personnes et / ou les associations concernées, qui doivent de leurs côtés œuvrer dans l'intérêt général et respecter les décisions prises après concertation.

## **Métropole du Grand Paris :**

Par manque de temps le sujet est évoqué rapidement. X DENEUX Maire adjoint en charge de l'urbanisme précise que la situation va sans doute évoluer du fait des résultats des élections municipales de mars dernier.

Mr DUBAN qui n'était pas présent à la réunion demande à l'association de relayer ses demandes :

Mise en place d'un passage clouté face à la boulangerie dans la grande rue.

Pose d'un potelet à l'angle de la cordonnerie grande rue pour éviter le stationnement sauvage.

---

## **II - ASSEMBLEE GENERALE :**

Le rapport d'activités est présenté succinctement par Daniel ROMAN.

L'assemblée donne quitus au bureau de l'association pour son activité durant l'année 2013.

- Tous les membres sortants du bureau se représentent pour 2014.

Sont élus à l'unanimité, membres du bureau :

Michel GUILLAUME

Pascal LIONETTI

Annick LONGUET

Louis MOUSSY

Daniel ROMAN

Marie-José ROMAN

Les responsabilités des différents membres seront définies lors de la prochaine réunion du bureau qui aura lieu en juin 2014.

L'Assemblée Générale se termine à 22 h 30.

Rappel du site Internet de l'Association : [www.vaucrecentre.fr](http://www.vaucrecentre.fr)